Ploufragan

Le circuit de Saint-Hervé

Facile
8,3 km

La chapelle de Saint-Hervé

À l'origine dédiée à Saint Jacques, cette chapelle est signalée en ruine en 1778. Reconstruite en 1788, vendue comme bien national en 1790, elle fut restituée gratuitement en 1807. Durant la 2nde Guerre Mondiale, l'édifice religieux sert aux Allemands de dépôt de munitions. Endommagée par un bombardement à la fin de 1944, la toiture est rétablie en 1946 et la cloche en 1950. En 1999, une famille ploufraganaise fait don à la paroisse d'une statue de Saint Hervé accompagné d'un loup tenu en laisse, lequel, d'après la légende, dévora le chien-guide du saint aveugle et fut contraint de le remplacer. Patron des bardes bretons, un temps ermite et musicien, il œuvra pour l'éducation des enfants et l'accueil des pauvres sur le Ménez Bré.

Article : G. MORIN, mairie de Ploufragan et J. RAGOT, FFRandonnée Comité 22
Photo : Gérald CANAL, FFRandonnée Comité 22

Les oiseaux du Gouët

Bénéficiant d'un environnement boisé réglementé à l'écart des zones urbaines, la retenue du Gouët est un milieu favorable aux oiseaux. Le grand cormoran est un bon plongeur qui a la particularité de déployer ses ailes pour se sécher, réguler sa température et faciliter sa digestion. Mesurant jusqu'à 2 mètres d'envergure, le héron cendré guette sa proie, immobile sur la rive avant de la harponner avec son bec. Bon indicateur de la qualité de l'eau, le martin-pêcheur, reconnaissable à son plumage orange et bleu-vert et à son vol acrobatique à ras de l'eau, se nourrit surtout de petits poissons et d'alevins. Venu passer l'hiver, le hibou des marais chasse à l'aube ou au crépuscule aussi bien les petits mammifères que les oiseaux marins.

Article : A. FLAGEUL, ville de Ploufragan, J. RAGOT et G. CANAL, FFRandonnée Comité 22 - Photo : Jérôme RAGOT, FFRandonnée Comité 22

L'aérodrome de Plaine-Ville

Le 28 avril 1912, le plateau de Plaine-Ville accueille un meeting de l'Union aérienne des Côtes-du-Nord. L'aménagement officiel du terrain en piste d'aviation commence en 1937 et l'aérodrome est inauguré le 25 juin 1939. Réquisitionné en 1940 par les Allemands, le site est transformé en base d'escadre de chasse. L'extension du site se poursuit et un taxiway en béton large de 10 mètres est coulé pour desservir hangars et blockhaus. Rendu à la vie civile en 1945, l'aérodrome de Plaine-Ville reste en activité jusqu'en 1985, remplacé par l'aéroport situé à Trémuson. De nos jours, seuls le poste de commandement, des tobrouks et des abris à munitions (appelés « munibunkers ») sont encore visibles dans le secteur de la Croix Cholin.

Article : Nicolas ROUSSEAU et Gérald CANAL, FFRandonnée Comité 22
Photo : Nicolas ROUSSEAU, collection privée

Rando baie

Demandez la carte !

Office de Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc

Grande boucle de 100 km autour de l'agglomération briochine.

Saint-Brieuc Agglomération
02 96 77 20 00
www.saintbrieuc-agglo.fr

FFRandonnée Comité des Côtes-d'Armor
02 96 76 25 65
http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr

Amicale Laïque de Ploufragan section Randonnée
02 96 94 40 49

Office de Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50
www.baiedesaintbrieuc.com

Conseil départemental des Côtes-d'Armor
0 810 810 222
cotesdarmor.fr

Mairie de Ploufragan
02 96 78 89 00
www.ploufragan.fr

Mairie de La Méaugon
02 96 94 83 98
www.lameaugon.fr

Rando-fiche - version 2.0 émise en octobre 2015 • Tout droit réservé, reproduction interdite sans autorisation.
Création fiche / suivi projet / descriptif / cartographie : Jérôme RAGOT et Gérald CANAL - FFRandonnée Comité 22.
Mise en page : L'Explograf - Saint-Brieuc • Remerciements : Nicolas Rousseau, Alexandre Flageul.

Variante n°1
Facile
8 km - 2h

Variante n°2
Facile
7,9 km - 2h

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

Extrait de SCAN25® - © IGN 2015 - Autorisations n° 40-15.89 et n° 40-15-516, GR®, GPR® et les signes de balisage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la FFRandonnée.

Le circuit de Saint-Hervé

P >> Salle des associations de Saint-Hervé

GPS >> 48.50637 ; -2.81233

Facile
8,3 km

2H05

Min. 60 m
Max. 133 m
CUM. (+) 189 m

Bitume
2,1 km - 25,2 %

Difficultés particulières Forte montée après le 4

1. Du parking de la salle des associations (ancienne école), traverser le rond-point de la **chapelle de Saint-Hervé**, tourner à gauche derrière le bar et longer la haie. Au premier croisement, virer à gauche (**anciens « munibunkers »**). Traverser la rue des Douets, descendre le sentier à gauche (**lavoir**) et remonter le chemin des Castors. Au parking, prendre la sente à droite, contourner l'école puis tourner deux fois à droite. Passer le vallon et bifurquer à gauche.

2. Poursuivre tout droit. Au **manoir de La Ville Morvan** (**arbres remarquables**), partir à gauche dans le chemin ombragé.

3. Virer à droite et au transformateur, emprunter la route à gauche.

4. Descendre les marches à droite, traverser le Gouët par la passerelle. Grimper les lacets par le chemin large. Descendre la route à gauche et emprunter le **barrage de Saint-Barthélémy**.

   >> Variante 1 : continuer la route sur 150 m puis grimper à gauche en sous-bois. Au carrefour en haut de la côte, descendre à droite.

5. Tourner à droite, surplomber la retenue.

6. Continuer tout droit, passer sous le **viaduc de La Méaugon**. À la fourche, prendre à gauche puis monter les marches à gauche (**lavoir**).

   >> Variante 2 : monter à gauche, passer sous les lignes à haute tension et traverser La Sorée.

7. À La Sorée, emprunter la route en face sur 50 m puis longer la voie ferrée par le sentier herbeux à gauche. Passer la maison au bout de l'impasse, continuer tout droit et au carrefour, remonter à gauche la rue du Tertre Bressin. Traverser la voie ferrée à gauche et s'engager à gauche dans la rue de la Pommeraie.

8. Prendre à droite le chemin des Épinettes puis encore à droite le chemin des Écotais. Tourner à droite sur 20 m, suivre à gauche la rue des Cotrelles jusqu'à la chapelle et rejoindre le parking à gauche.